

La Société de Langue et de Littérature Médiévales d'Oc et d'Oïl, en prenant acte du maintien du CAPES sous la forme actuelle pour 2010 et de l'ouverture annoncée de concertations, continue à affirmer, pour le recrutement des enseignants du secondaire, la nécessité d'un concours où le savoir disciplinaire est fondamental.

Elle ne peut accepter l'application de la mastérisation dès la rentrée 2009 et demande un moratoire pour cette réforme, préalable indispensable pour la concertation annoncée.